



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Metz, le 9 novembre 2020

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau

Affaire suivie par :
delfina.de-magalhaes@moselle.gouv.fr
Tel : 03 87 34 34 22

à

**TOTAL MARKETING FRANCE
262 Avenue du Parc de l'Île
92029 NANTERRE
à l'attention de Madame BAILLARD**

OBJET : Dossier de déclaration concernant la création d'ouvrages souterrains à Thionville - N°57-2020-00361
Recevabilité

RÉF. : DDM\Dossiers instruits_en cours\Forage\Thionville\2020 TOTAL MARKETING FRANCE

PJ : /

Madame,

J'accuse réception en date du 05 novembre 2020 des compléments au dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant la création d'ouvrages souterrains à Thionville .

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est désormais complet et régulier.

Vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.

Conformément à l'avis de l'hydrogéologue agréé, il vous revient de respecter les prescriptions émises dans son rapport en date d'octobre 2020, et en particulier les contraintes liées aux travaux, à la présence de la nappe et à l'abandon des ouvrages.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle la décision lui a été notifiée et par les tiers dans un délai de quatre mois à compter du premier jour de la publication ou de l'affichage de la décision.

Une copie du récépissé délivré en date du 21 septembre 2020 sera affichée à la mairie de Thionville ou cette opération doit être réalisée pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'unité police de l'eau,


Céline DELLINGER

Copie :
Mairie de Thionville